

Comment l'Economie sociale et solidaire favorise-t-elle l'accessibilité à l'alimentation ?

Séminaire prospectif
ESEAC/IEPG-Metro, Grenoble, 14 juin 2012.

Alors même que disparaissent les coopératives de consommation, la pauvreté resurgit en France dans les années 1980s

De nouvelles structures d'ESS se créent pour répondre au besoin essentiel de s'alimenter ; certaines mettent en question l'agriculture productiviste

Une Etude du CG Isère analyse la demande de produits locaux et les enjeux de l'auto suffisance alimentaire locale dans le cadre de sa politique « manger bio »

Demande en produits locaux

2,5 milliards d'euros d'achats réalisés par les ménages chaque année.

Un marché local potentiel évalué à 455 millions d'euros.

72% des ménages achètent des produits locaux isérois.

26% des ménages souhaitent augmenter leurs achats en produits locaux.

54% des interrogés considèrent que le prix peut être un barrage pour l'achat

Le département de l'Isère est autosuffisant à l'exception des légumes. Le CG travaille avec la plateforme Manger Bio Alpes-Bugey ainsi que RECOLTER (région Vienne) sur les produits non bios

Le CG agit sur la restauration collective des collèges, établissements des personnes âgées et handicapées.

En 2011 une charte a été signée entre le CG, le préfet, l'association des maires de l'Isère ; les chambres consulaires (Artisanat ; Agriculture).

Des réunions territoriales sont lancées comme celle sur le territoire matheysin).

Des reconversions sont envisagées (du tabac au maraîchage).

Des plateformes de première transformation facilitent l'accès aux produits par la restauration collective.

Etat des lieux des structures d'approvisionnement alimentaire de l'ESS dans le département de l'Isère

Approvisionnement : Dons, grande distribution, Union Européenne, PEAD, fondations et particuliers

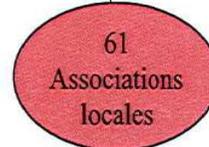
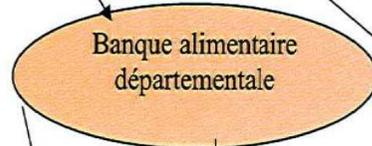
Producteurs

Associations nationales



Plateformes régionales

Délégations départementales



Altervie, Equytable, Fonds de promotion et d'animation des marchés....

Plateformes logistiques

Biocoop



Bioasis Voiron

La Clé des champs

Alliance PEC



Amis du Zeybu,

Soligr'en,

Tart'en pion

ESEAC - IEP GRENOBLE, juin 2012

Des problématiques plus ou moins privilégiées

L'accès tant quantitatif à l'alimentation,

L'autonomie du consommateur

L'équilibre alimentaire

Le souci de sensibiliser au goût et de lutter contre le gaspillage

La connaissance de l'origine des produits

La relation aux producteurs

Un revenu décent pour les producteurs

La protection de l'environnement

Des formes diverses de solidarité

Dons de particuliers, d'entreprises, de fondations....

Financement public des paniers solidaires

Solidarité entre consommateurs pour un prix différencié

Mise à disposition de locaux par la collectivité

Dons des agriculteurs

Crédit affecté aux bénéficiaires

Une expérience en Ardèche



Solidarité, Agriculture biologique
et Développement local



ACCUEIL

CONTACT

DEVENIR ADHERENT CONSOMMATEUR

L'association Le Terreau

Créée en 2006, l'association est située à Cruas, en Ardèche méridionale. Elle intervient sur un territoire allant de Bourg Saint André à Privas en passant par le Teil.

Son objet est d'accompagner des personnes, à un moment dans leur vie en difficultés, à travers la mise en œuvre d'actions à vocation solidaire et environnementale telles que le Jardin de Cocagne et l'Épicerie Sociale.

Le jardin de cocagne



Projet social

Il mobilise une dizaine de bénévoles et emploie 34 personnes dont 24 sont ouvriers maraîchers en parcours d'insertion. Les ouvriers maraîchers travaillent à temps partiel et restent en contrat au maximum 2 ans, à l'issue desquelles bon nombre d'entre eux accèdent à une formation ou à un emploi. Pour ce faire, en plus du contrat de travail, ils bénéficient d'un accompagnement dans la résolution de leurs difficultés et la réalisation de leurs projets.

Produire, distribuer et consommer autrement !

Le Jardin propose à ses adhérents une formule d'abonnement à un panier de produits biologiques hebdomadaire.



La production s'effectue sur trois hectares de légumes de variété courantes et anciennes, en agriculture biologique certifiée. Les légumes sont cultivés en respectant le rythme des saisons. Ils sont récoltés à la main et à maturité pour préserver leur qualité nutritionnelle et leur goût.

La distribution est effectuée en circuit court. Les légumes sont produits sur place et les autres produits viennent de fermes voisines. Ils sont ensuite distribués sous forme de paniers sur un territoire de proximité.

Le choix de l'agriculture biologique s'inscrit en cohérence avec le projet social de l'association : dans une démarche globale de respect de l'environnement naturel et humain.

En février 2011, Le Jardin compte 180 adhérents consommateurs.